

VILLAGE DE



République Française  
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière  
01 130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32  
Mail : [mairie@belleydoux.fr](mailto:mairie@belleydoux.fr)

Site web :  
[www.belleydoux.fr](http://www.belleydoux.fr)

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absent : 1

**OBJET :**

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL du mercredi 26  
juillet 2023**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 26 juillet 2023

**Présents** : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Julie FISCHER, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

**Absente excusée** : Sandrine FOUCHER

**Secrétaire** : Maryline MATHIEU-ZAKI

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 19/06/2023.

### 1. Délibérations :

#### a. Le conseil délibère pour la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Cette instruction, qui est la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète, résulte d'une concertation étroite intervenue entre la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les associations d'élus et les acteurs locaux. Destinée à être généralisée, la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Compte tenu de ce contexte réglementaire et de l'optimisation de gestion qu'elle introduit, il est proposé d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application M57 abrégée, pour le Budget Principal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0**

### 2. Demandes d'urbanisme

- DP00103523H0009 déposé par Monsieur DEPIERRE Antoine

### 3. Courriers et mails reçus

#### a) DDT et ministère de la transition énergétique : identification des zones d'accélération des énergies renouvelables

La stratégie de transition énergétique du Gouvernement repose sur quatre piliers indissociables : la sobriété et l'efficacité énergétiques, d'une part, le déploiement des énergies renouvelables et la relance du nucléaire, d'autre part.

La loi d'accélération a été adoptée au parlement et a été promulguée le 10 mars 2023.

Cette loi s'articule notamment autour d'un axe prioritaire : planifier, en remettant les collectivités locales au centre des décisions.

Il revient aux communes de définir les zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets s'implanter.

Les communes ont jusqu'au 31 décembre 2023 pour réaliser la remontée des zones à l'Etat.

#### b) ENJ : commande des Pass Nordiques saison 2023/2024

La commune a reçu de la part de l'Espace Nordique Jurassien la grille tarifaire concernant les pass nordiques pour la saison hiver 2023-2024.

Le bon de commande pour les redevances nordiques pour la saison 2023/2024 sera effectué sur la base des forfaits et sera à envoyer complété avant le mercredi 16 août.

La délibération sur les tarifs sera prise lors du prochain conseil municipal fixé au 27/09/2023.

#### c) Tour de l'Ain cadets

Le départ de la troisième étape du tour de l'Ain cycliste cadets sera effectué à Belleydoux le mercredi 02 août à 12h30.

Un arrêté de circulation a été pris afin de réglementer la circulation et le stationnement sur la rue des Lapidaires le mardi 1<sup>er</sup> août à compter de 21 heures jusqu'au 2 août 15h30.

(Le passage de la course des professionnels est estimé aux alentours de 14H15. Il sera précédé de la caravane publicitaire vers 13H30).

VILLAGE DE



République Française  
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière  
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32  
Mail : [mairie@belleydoux.fr](mailto:mairie@belleydoux.fr)

Site web :  
[www.belleydoux.fr](http://www.belleydoux.fr)

**Nombre de conseillers : 10**

**Présents : 9**

**Absent : 1**

**OBJET :**

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL du mercredi 26  
juillet 2023**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

**d) EUROVIA : devis création d'une grille avec reprise d'enrobés**

Un problème est survenu suite aux travaux de sécurisation du village au niveau du ralentisseur sud. L'eau, lors de violents orages, se dirige dans une propriété privée située en contrebas de la route. Une création d'une grille récupératrice de ces eaux est nécessaire. Le conseil accepte le devis présenté par l'entreprise EUROVIA pour que les nuisances n'existent plus dans un bref délai.

**4. Divers**

**a) DDT : mise en conformité accessibilité Mairie**

Un agenda d'accessibilité des bâtiments communaux a été programmé sur notre commune en 2015. Les services de l'état nous demande de fournir la liste des travaux effectués et ceux qui sont envisagés pour cette mise en conformité. Un rapport sera donc établi et communiqué rapidement.

**b) ONF : résultats des ventes de bois de Nantua du 22 juin**

Compte tenu de l'importance des dépérissements de sapin et d'épicéa, l'offre dans l'Ain était volontairement réduite à 50 % du volume habituel. Malgré cette réduction de l'offre, le taux d'invendus est plus élevé : 30% contre 20% habituellement.

Amplification des dépérissements forestiers en 2023 : l'année 2023 n'est pas terminée et déjà le volume annuel des bois dépérissants des années précédentes est largement dépassé dans l'Ain.

**c) SIEA : Réunion du 03/07/23**

Comme décidé lors de la dernière réunion de conseil municipal, le remplacement des points lumineux énergivores de plus de 150 W et la modernisation des armoires de commandes seront effectués. Après étude de ces travaux, 19 points lumineux seront concernés par ces changements et non pas 8 comme annoncé précédemment par le SIEA. Nous attendons la réception du devis.

**d) HBA : ateliers numériques : compte rendu des ateliers 2023**

Dix ateliers numériques ont été suivis par un groupe de sept personnes sur Echallon et Belleydoux dans le cadre du dispositif des conseillers numériques France Service. Ces ateliers ont été un succès. A la rentrée de septembre, un nouveau cursus sur smartphones et tablettes sera proposé aux personnes désirant se familiariser avec ces nouveaux outils.

**N.B**

Merci de respecter la réglementation concernant la vitesse dans la traversée du village.

Notez aussi que les abords des routes ne sont pas des dépôts d'ordures ; la route n'est pas un terrain de jeux pour les enfants.

Les espaces verts ne sont pas dédiés à être des réceptacles pour déjections canines et les animaux de compagnie ne doivent pas divaguer.

Bonnes vacances !

**6. Date du prochain Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 27 septembre 2023 à 19h45.

Fin de la séance à 21h30

Fait à Belleydoux, le 4 août 2023

Le Maire, Pascal COURTOIS

